Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 09-15472 / 111891

Francey Transports SA, 1844 Villeneuve VD

logistique: dépot (déchargement et chargement de la marchandise) des transports poids lourds.

besoins spéciaux de consommation

3 H

01.06.2010–30.11.2012 (Nouveau permis)

- 10-16382 / 102117

MEGANET VENTIL, Sàrl, 1202 Genève

nettoyage industriel de ventilation pour restaurants établis sur les cantons de Genève et de Vaud.

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques

2 H

01.06.2010-31.05.2013 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 10-16386 / 100784

BASF Orgamol Pharma Solutions SA, 1902 Evionnaz

production et finition.

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

121 H, 14 F

01.06.2010-31.05.2013 (Renouvellement)

- 10-16421 / 111787

Jumbo-Markt SA, 1860 Aigle

dpt informatique: travaux planifiés* sur les systèmes et applications informatiques du groupe Jumbo-Markt SA.

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques

13.05.2010–30.04.2013 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 10-16385 / 112047

Consommation SA, 1660 Château d'Oex

boulangerie (labo) et livraison: production d'articles de boulangerie pour leurs succursales et leurs clients de la région (par exemple, hôtels, EMS, hôpitaux, restaurants).

besoins spéciaux de consommation

5 H. 1 F

01.06.2010–31.05.2013 (Nouveau permis)

2010-1189 2985

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

10-16391 / 109900
ebookers SA, 1204 Genève
support technique
besoins spéciaux de consommation
2 H, 5 F
01.07.2010–30.06.2013 (Renouvellement/modification)

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 10-16413 / 112080

Banque Migros SA, 1003 Lausanne

Banquespécialiste: Soutien des branches avec des transactions bancaires

complexes

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques

6 H. 2 F

01.10.2010–30.09.2013 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 10-16414 / 111259

Nestlé Nespresso SA Centre de protuction, 1580 Avenches Centre de Production Avenches: Torréfaction, conditionnement, stockage et maintenance.

horaire d'exploitation in dispensable pour des raisons techniques et économiques $127~\mathrm{H},\,21~\mathrm{F}$

15.06.2008-30.06.2011 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

26 mai 2010

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail